UQÀM
Faculté des arts
Département d'études littéraires

Automne 2021
Jeudi, 14h à 17h

LIT909F-10 (doctorat)
LIT846U-10 (maîtrise)

Plan de cours

LA CONDITION POLICIÈRE

EXERCICES DE POUVOIR ET MODES DE SURVEILLANCE EN LITTÉRATURE NARRATIVE

Théories de la création

Responsable du séminaire

Professeure : Cassie Bérard
Bureau : J-4905
berard.cassie@uqam.ca

Problématique du séminaire

Ce séminaire en théories de la création s'intéresse aux exercices de pouvoir et phénomènes d'autorité auxquels la littérature, tout en s'en faisant l'espace critique, donne lieu. Il cherche à étendre à la création littéraire les réflexions socio-philosophiques sur les rapports entre savoir et pouvoir, au moins depuis l'avènement du postmodernisme et notamment les travaux d'Hannah Arendt, de Michel Foucault et de Jean-François Lyotard dans les années 1960-1980 jusqu'au réexamen récent, dans les études littéraires, du rôle politique et éthique de la littérature (Butler, 2004; Citton, 2010; Gefen, 2017; Hamel, 2014; Macé, 2016; Nussbaum, 2012, Rancière, 2000).

L'étude de Lyotard dans *La Condition postmoderne* a pour objet la condition du savoir dans les sociétés les plus développées. Par savoir, il n'entend pas science, ni même connaissance, mais une compétence qui « mêle savoir-faire, savoir-vivre, savoir-écouter » et « excède la détermination et l'application d'un seul critère de vérité. » (1979 : 36) La forme narrative postmoderne, parce qu'elle propose une perspective d'ensemble par la réunion d'énoncés dénotatifs, déontiques, interrogatifs, évaluatifs, caractérise cette sorte de savoir (37). Aussi est-ce le « grand récit » porteur de « la vérité » que la postmodernité, selon Lyotard, cherche à récuser, au profit d'une pluralité de micro-récits qui parle davantage de l'effritement du concept de vérité. Lyotard rejoint ici la vision de Foucault qui ne s'intéresse pas à la vérité comme porteuse d'une essence, mais comme étant produite sous forme de discours vrais, c'est-à-dire se constituant, dans l'Histoire, dans un rapport de pouvoir et structurant « de manière variable dans le temps et l'espace les rituels et [les] pratiques » (Blais, 2006 : 153). Il n'y a pas, pour Foucault, « de relation de pouvoir sans constitution corrélative d'un champ de savoir, ni de savoir qui ne suppose et ne constitue en même temps des relations de pouvoir. » (2015 : 288) Ainsi, adopter une « attitude critique » au cœur de ces relations correspondrait à un « art de n'être pas tellement gouverné » (1990 : 37).

Cette « attitude critique » se trouvera au cœur du séminaire. Nous y éclairerons les manières dont, dans les formes littéraires depuis les années 1960 jusqu'à aujourd'hui, se déploie cet « art de n'être pas tellement gouverné » que Foucault associe au geste de « ne pas accepter comme vrai […] ce qu'une autorité vous dit être vrai, ou du moins […] ne pas l'accepter parce qu'une autorité vous dit que c'est vrai » (39). Une tension se révèle, à cet égard, au sein même de la narration dans les œuvres littéraires, lorsque celle-ci entre en relation avec des figures ou des systèmes d'autorité, comme l'appareil politique, l'expertise scientifique, le système de justice, le corps policier. Il se trouve que la narration, conceptuellement, est ce dispositif formel de transmission par l'entremise duquel la lectrice et le lecteur d'une œuvre de fiction, par exemple, se voient capables d'évaluer l'organisation du pouvoir, les structures hiérarchiques, les modes de domination, de surveillance qui sont en marche dans l'univers de l'œuvre. Il se trouve également que toute narration n'est pas exempte d'idéologie, de sens moral, voire de biais émotionnel dans son traitement des contextes d'autorité ou de pouvoir; que la narration est, en ce sens, une porte vers le « savoir », mais un savoir structuré et lui-même critique, par rapport auquel la lectrice et le lecteur gagnent à se situer. La narration elle-même fait figure d'autorité (Fortier et Mercier, 2010), et parce qu'elle nous apprend « ce qui est vrai » dans l'univers de la fiction – mais avec quelles compétences et selon quelles valeurs? se demande-t-on (Booth, 1961; Cohn, 2000; Wagner, 2016) –, elle place la lectrice et le lecteur dans la posture critique de ne pas vouloir être tellement gouvernés par le récit.

Les étudiant.e.s du séminaire prendront acte de ces tensions complexes entre savoir, pouvoir et narration pour réfléchir sur une forme d'autorité singulière présente dans la littérature, c'est-à-dire l'autorité de la police. Il ne s'agira pourtant pas de nous intéresser à la figure de la policière ou du policier, mais de baliser un imaginaire de l'autorité policière dans la littérature, qui n'est pas sans entrer en interaction avec des dynamiques sociales et qui, par extension, impose une réflexion systémique sur le rôle et la conduite de la police (Monjardet, 1996; Zagrodzki, 2012).

Il y a une Police qui règne dans les textes, qui implante une hiérarchie du savoir, exerce un pouvoir, dicte ses lois; mais sous forme d'attitude critique. C'est donc une manifestation critique, un « effet Police », que le séminaire *La condition policière* s'engage, en théorie comme en pratique, à concevoir.

Objectifs

Le séminaire veut permettre aux étudiant.e.s de :

- Participer à la réflexion sur le rôle et la conduite de la police : interroger les imaginaires de l'autorité policière tels que nourris par la théorie littéraire;
- Explorer des dispositifs qui marquent, dans la littérature narrative, une résistance, une contestation, ou qui font contrepoids, au pouvoir policier et à ses représentations connexes;
- Comprendre les relations entre les représentations littéraires du pouvoir, le dilemme moral qu'examine la littérature et des phénomènes d'oppression dans la société, découlant d'un rapport formaté à l'autorité, au savoir, à la vérité;
- Faire dialoguer des écrits issus de différents domaines (philosophie, sociologie, droit, etc.);
- Structurer une pensée de la création littéraire;
- Interroger les formes de l'art « policier »;
- Participer aux discussions et débats;
- Formuler des retours critiques sur les lectures et interventions;

- Produire des travaux qui s'inscrivent dans le cadre d'une recherche-création.

Formule pédagogique

En plus d'exposés magistraux de la professeure, le séminaire offrira un espace de discussions et de débats comptant sur la mise en commun d'approches et de visions diversifiées. Des présentations orales de la part des étudiant.e.s sont prévues. Une conférencière et un conférencier seront invités. Une activité publique viendra clore le trimestre; elle sera l'occasion de partager le fruit des recherches, réflexions et créations menées dans le cours. Les étudiant.e.s du séminaire sont tenu.es de participer à chacune des activités. La présence en classe est de rigueur. Afin d'accommoder des étudiant.e.s à l'étranger en attente de permis d'étude, quelques séances seront enregistrées.

Lectures obligatoires

— Valérie Lefebvre-Faucher, *Procès verbal*, Montréal, Écosociété, 2019. (Disponible à la Librairie Zone Libre)
— Articles et extraits de textes disponibles sur Moodle.
— Œuvre narrative au choix.

Modalités d'évaluation

Présentation orale (30%) – 20 minutes : **11, 18, 25 novembre 2021**
Atelier-discussion (10%) : **2 décembre 2021**
Étude critique (20%) – 4-5 pages maîtrise, 6-7 pages doctorat : **2 décembre 2021**
Travail final de recherche-création (40%) – 10 pages : **16 décembre 2021**

Les consignes des différents travaux seront présentées en classe. Les travaux devront être rédigés en 12 pts, Times New Roman, interligne 1,5, paginés (avec page-titre et bibliographie en sus) – voir le *Guide de présentation des travaux en études littéraires* : https://litterature.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/52/DEL_Guide-presentation-travaux_fin-3.pdf. Ils seront évalués sur la base de la clarté, du style, de l'efficacité de l'argumentation ou de la configuration, de la pertinence en lien avec la consigne, de l'originalité et de la maîtrise des outils théoriques et méthodologiques.

Conformément à l'énoncé de principes adopté par le Module et le Département d'études littéraires, l'évaluation des travaux tient nécessairement compte de la qualité de la langue : maîtrise des règles de syntaxe et de composition (organisation générale du texte), justesse et étendue du lexique, respect de l'orthographe.

IMPORTANT : Les étudiantes et étudiants qui désirent récupérer leur travail final devront laisser, lors de la remise, une enveloppe-réponse suffisamment affranchie.

Barème de notation

Excellent	A+ / 4,3	A / 4,0	A-/ 3,7
Très bien	B+ / 3,3	B / 3,0	B-/ 2,7
Bien	C+ / 2,3	C / 2,0	
Échec	-	E / 0,0	

Retard

Chaque jour de retard entraînera la perte de 10% de la note.
Les travaux remis en retard devront être déposés au secrétariat du Département d'études littéraires (J-4205); les travaux déposés après 17h seront datés du lendemain.

Calendrier du séminaire

9 septembre 2021
Plan de cours, présentation.
Introduction à la problématique.

16 septembre 2021 : « Toute la police est violence jusque dans ses regards et ses silences »
Que fait la police?
Regards sociologiques et politiques sur les rôles de la police
*Consignes pour les exposés oraux (fixer l'ordre des présentations) et les travaux finaux.

23 septembre 2021 : Interdits et création
La police du texte. Artières, etc.; Attitude critique. Foucault, etc.
Censure, plagiat, phénomènes de répression. Darrieussecq, etc.
*Énoncés individuels du projet d'exposé (7 personnes)

30 septembre 2021 : Éditer en toute désobéissance
Rencontre-causerie avec Valérie Lefebvre-Faucher
*Énoncés individuels du projet d'exposé (8 personnes)

7 octobre 2021 : Exercices d'autorité
Autorités narratives, fictions et stratégies compensatoires

14 octobre 2021 : Enquêtes détournées
Ce que la littérature fait au crime

21 octobre 2021 : Formes d'art « policier »
Conférence d'Alexis Lussier

Semaine de lecture. **28 octobre 2021**

4 novembre 2021 : Modes de surveillance
Prisons et contrôle, un imaginaire répressif

11 novembre 2021 :
Exposés oraux 1 (5 présentations)

18 novembre 2021 :
Exposés oraux 2 (5 présentations)

25 novembre 2021 :
Exposés oraux 3 (5 présentations)

2 décembre 2021 :
Discussion autour des œuvres narratives étudiées; **REMISE DE L'ÉTUDE CRITIQUE**

9 décembre 2021
Séance libre (pas de cours)

16 décembre 2021
Après-midi de lectures publiques; **REMISE DU TRAVAIL FINAL**

Bibliographie

ARENDT, Hannah, *La Crise de la culture*, traduit de l'anglais par Patrick Levy, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 1972, 384 p.

ARTIÈRES, Philippe, *Intolérable*, textes réunis par le Groupe d'information sur les prisons, Paris, Gallimard, « Verticales », 2013, 352 p.

BLAIS, Louise, « Savoir expert, savoirs ordinaires : qui dit vrai? Vérité et pouvoir chez Foucault », *Sociologie et sociétés*, Vol. 38, no 2 (automne 2006), p. 151-163, en ligne : https://id.erudit.org/iderudit/016377ar

BOILEAU-NARCEJAC, *Le roman policier*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je? », 1982, 127 p.

BOND, Henry, *Lacan at the Scene*, Cambridge/London, The Mit Press, 2012, 233 p.

BOOTH, Wayne C., *The Rhetoric of Fiction*, Chicago, University of Chicago Press, 1961, 455 p.

BOUCHER, François-Emmanuël, Sylvain DAVID and Maxime PRÉVOST, Dossier : Espionnage, complots, secrets d'État : l'Imaginaire de la terreur, dans *Études littéraires*, Vol. 46, nº 3 (automne 2015).

BRODEUR, Jean-Paul et Christian NADEAU, « La pensée postmoderne et la criminologie », *Criminologie*, vol. 44, no 1 (2011 [1993]), p. 119-171 : https://doi.org/10.7202/1001605ar

BRODEUR, Jean-Paul, *Les visages de la police. Pratiques et perceptions*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Paramètres », 2003, 393 p.

BUTLER, Judith, *The Force of Non Violence. A Ethico-Political Bind*, London/New York, Verso, 2020, 204 p.

BUTLER, Judith, « Contre la violence éthique », Rue Descartes, Vol. 3-4, no 45-46 (2004), p. 193-214.

CASTRO, Teresa, « Une cartographie du crime : les images d'Alphonse Bertillon », Revue hypermédia, *Criminocorpus* [En ligne], Dossier : Identification, contrôle et surveillance des personnes, 2011, URL : http://journals.openedition.org/criminocorpus/354

CITTON, Yves, *Mythocratie. Storytelling et imaginaire de gauche*, Paris, Éditions Amsterdam, 2010, 221 p.

COHN, Dorrit, « Discordant Narration », *Style*, Vol. 34, no 2 (été 2000), p. 307-316.

DARRIEUSSECQ, Marie, *Rapport de police*, Paris, P.O.L., « Folio », 2010, 444 p.

DAVIS, Angela, *Are Prisons Obsolete ?,* New York, Seven Stories Press, 2003, 128 p.

DENIS-PELLETIER, Joseph, *Comment la police produit-elle des savoirs sur la société? Une étude des procédés de surveillance policière au Québec de 2000 à aujourd'hui*, Université du Québec à Montréal, Mémoire de maîtrise, 2020.

DELVAUX, Martine, *Femmes psychiatrisées, femmes rebelles. De l'étude de cas à la narration autobiographique*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond, 1998, 281 p.

DESPRÉS, Elaine, « La cybernétique, la loi et l'ordre », *Spirale : arts, lettres, sciences humaines*, dossier « La galaxie cybernétique », Jean-François Chassay et Manuel Legault-Roy (dir.), no 253, (automne 2015), p. 34-37.

DE SUTTER, Laurent, *Poétique de la police*, Aix-en-Provence, Rouge Profond, « Debords », 2017, 207 p.
DUBOIS, Jacques, *Le Roman policier ou La modernité*, Paris, Armand Colin, 2005, 240 p.
FAITH, Karlene, *Unruly Women : The Politics of Confinement and Resistance*, New York, Seven Stories Press, 2011, 368 p.
FORTIER, Frances et Andrée MERCIER, « L'autorité narrative en question dans le roman contemporain. Enjeux théoriques et esthétiques d'une notion », dans Emmanuel Bouju [dir.], *L'autorité en littérature*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Interférences », 2010, p. 109-120.
FOUCAULT, Michel, « Qu'est-ce que la critique? », *Bulletin de la Société française de philosophie*, Vol. LXXXIV (1990, séance du 27 mai 1978), p. 35-63.
FOUCAULT, Michel, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France. 1977-1978*, Paris, Gallimard, Seuil, « Hautes études », 2004, 435 p.
FOUCAULT, Michel, « Surveiller et punir », dans *Œuvres II*, Paris, Gallimard, 2015 (1975), p. 261-613.
FULIGNI, Bruno, *La police des écrivains*, Paris, CNRS Éditions, « Biblis », 2019 (2006), 258 p.
GAUTHIER, Jérémie et Fabien JOBARD, *Police : questions sensibles*, Paris, Presses Universitaires de France, 2018, 100 p.
GEFEN, Alexandre, *Réparer le monde : la littérature française face au XXIe siècle*, Paris, Éditions Corti, 2017, 392 p.
GROS, Frédéric, « Foucault et la société punitive », *Pouvoirs*, Vol. 4, no 135 (2010), p. 5-14.
HAMEL, Jean-François, « Qu'est-ce qu'une politique de la littérature? Éléments pour une histoire culturelle des théories de l'engagement », dans Laurence Côté-Fournier, Élyse Guay et Jean-François Hamel [dir.], *Politiques de la littérature. Une traversée du XXe siècle français*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, coll. « Figura », 2014, p. 9-30.
HARAWAY, Donna, « The Persistence of Vision », dans *Primate Visions*, New York/London, Routledge, 1989, p. 1-15.
LATOUR, Bruno, *La fabrique du droit*, Paris, La Découverte, « Poche », Collection Sciences humaines et sociales, 2004, 320 p.
LEFEBVRE-FAUCHER, Valérie, *Procès verbal*, Montréal, Écosociété, 2019, 231 p.
LORENZ, Edward, « Predictability : Does the Flap of a Butterfly's Wings in Brazil Set off a Tornado in Texas? », conférence présentée dans le cadre de l'American Association for this Advancement of Science, à Washington, le 29 décembre 1972.
LOUBET DEL BAYLE, Jean-Louis, *Police et politique : une approche sociologique*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 2006, 317 p.
LUSSIER, Alexis, « Le spectre de la parenté. Images génériques et politique de l'hérédité d'après Francis Galton », *Protée*, Vol. 37, nº 1 (printemps 2009), p. 59-66.
LYOTARD, Jean-François, *La Condition postmoderne*, Paris, Éditions de Minuit, 1979, 109 p.
MACÉ, Marielle, *Styles. Critique de nos formes de vie*, Paris, Gallimard, coll. « NRF Essais », 2016, 368 p.
MAYNARD, Robyn, *NoirEs sous surveillance*, traduit de l'anglais par Catherine Ego, Montréal, Mémoire d'encrier, 2018, 464 p.
MILGRAM, Stanley, « Behavioral study of obedience », *Journal of Abnormal and Social Psychology*, no 67 (1963), p. 371-378.
MONJARDET, Dominique, *Ce que fait la police : sociologie de la force publique*, Paris, La Découverte, 1996, 316 p.

NUSSBAUM, Martha, *Capabilités : comment créer les conditions d'un monde plus juste?*, traduit de l'anglais par Solange Chavel, Paris, Flammarion, coll. « Climats », 2012, 304 p.
ORWELL, George, *1984*, traduit de l'anglais (1949) par Amélie Audiberti, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1972, 448 p.
POINCARÉ, Henri, *Science et méthode*, Paris, Flammarion, 1909, 332 p.
RABATÉ, Jean-Michel, *Étant donnés : 1º l'art, 2º le crime – La modernité comme scène de crime*, Paris, Presses du réel, 2010, 316 p.
RANCIÈRE, Jacques, *Le partage du sensible. Esthétique et politique*, Paris, La Fabrique, 2000, 74 p.
RANCIÈRE, Jacques, « Les démocraties contre la démocratie. Entretien », propos recueillis par Éric Hazan, dans Giorgio Agamben et al. (éd.), *Démocratie, dans quel état?*, Paris, La Fabrique, « Hors collection », 2009, p. 95-100.
REUTER, Yves, *Le roman policier*, Paris, Armand Colin, 2009, 128 p.
RIGOUSTE, Mathieu, *La domination policière. Une violence industrielle*, Paris, La Fabrique, 2012, 262 p.
ROCHÉ, Sebastian, *De la Police en démocratie*, Paris, Grasset et Fasquelle, 2016, 375 p.
SANCHEZ, Jean-Lucien, « Alphonse Bertillon *et la méthode anthropométrique* », *Sens-Dessous*, vol. 1, nº 10 (2012), p. 64-74.
SAUTIÈRE, Jane, *Fragmentation d'un lieu commun*, Paris, Verticales, « minimales », 2005 (2003), 122 p.
VANONCINI, André, *Le roman policier*, Paris, Presses universitaires de France, 2002, 127 p.
VIEL, Tanguy, *Icebergs*, Paris, Minuit, 2019, 122 p.
WAGNER, Frank, « Quand le narrateur boit(e)… (Réflexions sur le narrateur non fiable et/ou indigne de confiance) », *Arborescences*, no 6 (2016), p. 148-175, en ligne : https://doi.org/10.7202/1037508ar
WOOD, Lesley J., *Mater la meute : La militarisation de la gestion policière des manifestations, suivi de Le marché global de la violence*, Montréal, Lux, 2015, 314 p.
ZAGRODZKI, Mathieu, *Que fait la police? Le rôle du policier dans la société*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'aube, coll. « Poche », 2012, 168 p.

Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel.

Pour plus d'information :
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)
514 987-3000, poste 0886 ; harcelement@uqam.ca; harcelement.uqam.ca

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.ca

Service de la prévention et de la sécurité :
514 987-3131

Décembre 2019